

# LEKHA DODI

## Parachat Bemidbar

ת"דב

Diffusé à la mémoire de notre Maître  
le Gaon Rav Ovadia Yossef Ztsoukal

Numéro  
563

### Horaires Chabat Nice

Vendredi 23 Mai 2014  
Allumage Nérot : 19h40 – Chekia 20h57  
Samedi 24 Mai 2014  
Fin de Chabat : 21h50 – Rabénou Tam : 22h28

### « Le GPS de la vie »

Par Rav Moche Mergui Chlita Roch Hayéchiva

Le 4<sup>ème</sup> livre de la Torah comme son nom l'indique *Bémidbar* signifie : dans le désert du *Sinaï*. Les Béné Israël s'interrogeaient : pourquoi les conduire par le désert, recouvert de sable, pas de routes pas de panneaux indicateurs, rien que du sable à perte de vue. Certes ils sont accompagnés de 3 miracles :

- La source d'eau
- La colonne de nuée le jour / Une colonne de feu la nuit pour les éclairés
- La Mane journalière comme nourriture divine.

Mais une autoroute ou une route nationale serait plus rassurante ?

Après avoir construit le sanctuaire le *Michkane*, avant d'entreprendre la traversée du désert *Hashem* procède à un recensement individuel par tribus pour montrer à chacun sa grande affection. Ce témoignage est rassurant et encourageant pour les enfants d'Israël, il est porteur d'un grand message pour l'avenir.

La vie de l'homme sur cette terre est comparée à un océan, pas de routes pas de panneaux indicateurs. Pour avancer : une boussole et un compas sont nécessaires et un phare éclaire la côte pour indiquer l'entrée du port. En pleine mer attention aux obstacles imprévus, les tempêtes, les icebergs, sans sonar, catastrophe c'est le Titanic qui coule !

Aujourd'hui *Baroukh Hashem* la science et le progrès ont inventés Global Positioning System. En avion, en bateau, et en voiture le GPS nous indique

exactement à chaque intersection la direction à suivre.

Mais qu'en est-il du GPS pour la bonne relation humaine ! Avec sa femme le *Chalom Bayt* ! L'éducation des enfants le *Hinoukh* ; et avec son entourage ! Et enfin l'équilibre entre son corps et son âme !

Pour avancer sûrement dans l'océan de la vie le Roi David dans les *Teilims* 119-24 dit : « Oui tes témoignages sont des délices mes meilleurs conseillers ». *Rambam Hilkhote Terouma 4-13* nous enseigne : « Les *Mitsvot* sont destinées à maîtriser les passions de l'homme, à raffiner ses capacités et les valeurs de son esprit. En général les lois de la *Torah* sont des conseils venues du Grand Conseillé, pour corriger l'homme et parfaire tous ses actes.

*Mitokh Hibatane*, par sa grande affection *Hashem* nous montre combien Il nous considère, Il attribue à chacun une place et lui « offre » un GPS personnel pour traverser tous les événements et toutes les étapes de la vie.

A nous de nous brancher sur le GPS de la *Torah* pour traverser en toute sécurité l'océan de la vie ! Bonne route !

CEJ – Yechiva Torat Haïm  
31 Av Henri Barbusse – 06100 Nice  
[ravmochemergui@gmail.com](mailto:ravmochemergui@gmail.com)  
0610114302 / [www.cejnice.com](http://www.cejnice.com)

L'homme se définit de plusieurs façons. En réalité l'être humain est composé d'une multitude de composants qui vont faire de lui ce qu'il est. Si les sciences telles la psychanalyse, la psychologie, la philosophie, la médecine etc. se sont penchés sur cette question qui voyage avec l'homme dans le temps ; il est impératif de se demander ce que la Tora et ses Maîtres ont à nous enseigner sur ce sujet. Il y a ici et là des textes fabuleux qui se sont consacrés à cette étude aventurière, tel les écrits de Rav Israël Salanter ou encore les trésors que nous a offerts notre Grand Maître Rav Chlomo Wolbe dans ses ouvrages. L'étude proposée ici ne se vantera pas de parcourir les mille et une facettes qui constituent le moi dans la Tora. Elle rappellera dans un premier temps que le moi – le "ani" est un des premiers mots que tous prononcent au début de la journée, immédiatement au réveil en récitant "modé ani".

Vous ne lirez pas ici une étude scientifique du moi, mais une étude basée sur un enseignement extraordinaire tiré des Pirké Avot chapitre 1 michna 14. Notons avant tout que si la Tora est un recueil de lois divines et de messages divins, cette Tora parle à l'homme en tant que "moi individuel et existentiel". Aucun élément, aussi infime soit-il, de l'être humain n'est laissé de côté, n'est bafoué ou étouffé. Le moi, dans ses recoins les plus subtiles et dans toutes ses composantes, a sa place et la Tora lui parle. Disons le simplement : ceux qui pensent que la Tora demande à l'homme de se soumettre à la parole de D'IEU sans se préoccuper de ce que je suis et ce que je ressens, sont des gens qui 1) ignorent la Tora, 2) ignorent tout d'eux-mêmes ! La Tora ne demande pas à l'homme de se soumettre à la parole divine en lésant ce qu'il est. D'IEU a composé l'homme par des milliers de substances elle ne peut ensuite dire à l'homme de "se" laisser de côté, la chose est évidente et il est absurde de penser le contraire ! Quelle place la Tora a réservé à chaque particule de mon être ?!, c'est la question à laquelle il faut s'interroger, et y trouver des réponses. Je proposerais ici un écho d'ordre général, à travers la réflexion d'un enseignement des Maîtres, qui traité du moi et

nous invite à prendre conscience du moi absolu – individuel et existentiel.

« im eine ani li mi li », enseigne Hilel – « si je ne suis pas pour moi, qui sera pour moi ?! ». Le moi est ici positionné face à lui-même. Il est à la fois responsabilisé et encouragé. Personne ne peut rien pour toi, et seul toi-même tu as le potentiel et les outils de développer le moi qui est en toi.

Rachi voit dans cet enseignement un conseil donné à l'homme pour qu'il acquière des mérites dans sa vie par ses propres moyens, voilà que nul homme ne peut réaliser les mitsvot à la place de l'autre, conclut-il. De toute évidence l'être humain cherche le "bien", le "bonheur", le "positif", les "mérites" ; il a du mal à le trouver. Il attend que les autres fassent quelque chose pour lui. C'est bien là son erreur, fatale ! Le bonheur est en toi. Tu as les capacités de réaliser la voie de la Tora, celle qui te conduira au mérite absolu.

Selon Rambam il faut voir dans cette michna le conseil qui est donné à l'homme de s'élancer dans la vie par lui-même : si tu ne te réveilles pas personne ne pourra te réveiller. L'homme est animé du libre arbitre ce qui implique qu'aucune énergie dans le monde ne l'oblige à suivre une tendance ou une autre, s'écrit-il. Intéressante analyse, en réalité l'homme pense qu'il est plein d'idées et qu'il a plein d'énergie mais que les autres l'empêchent (ou l'encouragent) à devenir lui-même. C'est encore là une erreur fatale, n'attend pas que les autres te bougent dans la vie. L'énergie est en toi pour rester éveiller et ne point t'endormir. Reste à l'écoute de toi-même et développe le moi latent et enfoui qui t'anime. N'attends rien des autres pas même de la reconnaissance, des applaudissements, des éloges. Cours sans regarder qui te suit. Rabénoù Yona rajoute : même s'il peut arriver que certaines personnes te stimulent dans la vie ceci reste provisoire et non constant. Seul le moi qui est en toi sera à même de te pousser de façon permanente.

Rav Itsh'ak Abrabanel note toutefois un point important qu'on pourrait traduire ainsi : lorsque tu

te tournes vers toi-même ne te trompe pas entre le moi réel et le moi imaginaire – ne fais pas les choses pour t’enorgueillir mais pour te réaliser ! Cherche dans la Tora ce qui te parfait. Il me semble de rappeler ici que le plus beau salaire sera celui de se voir évoluer. La plus grande satisfaction est de trouver dans la Tora, son étude et sa pratique, les éléments qui feront que je vive dans le moi et non dans l’émoi... L’orgueilleux est celui qui attend comment l’autre va le regarder. Le moi est celui qui attend de voir comment son moi se parfait.

Rav Moché Almochnino note une idée intéressante : Hilel veut ici inviter l’homme à ne pas vivre comme un assisté. C’est bien d’ailleurs un problème que l’homme aime combattre, il n’aime pas qu’on le prenne pour un assisté et la société refuse, ici à juste titre ceux qui se replient sur les autres. On a du mal à aider ceux qui veulent qu’on fasse tout pour eux. Par contre lorsqu’on se prend en main on reçoit naturellement de l’aide de tout le monde. Le Sfat Emet poursuit cette idée : nos Sages disent “haba létaher mésayéine oto” – celui qui vient vers la purification on l’aide ! Qui l’aide ? D’IEU et toutes ses créatures. Par contre si l’homme ne vient pas, il ne reçoit d’aide de personne, pire encore ils seront tous contre lui.

Le Midrach Chmouel trouve dans les paroles de Hilel la prise de conscience de la valeur du temps ; il explique : prends-toi en main dans ta jeunesse lorsque tu possèdes encore toute ton énergie et où tu as encore la possibilité d’exploiter toutes tes potentialités comme tu le conçois, car dans ta vieillesse tu ne seras plus en mesure d’orienter tes énergies. D’ailleurs, poursuit-il, lorsqu’un vieillard s’abstient de fauter il ne connaît qu’un mérite réduit vu qu’il n’est plus en mesure d’assouvir ses pulsions. La fougue de la jeunesse peut te conduire très loin, sache la cultiver dans le bon sens. Le temps joue beaucoup dans la réalisation du moi, d’ailleurs le temps s’inscrit dans les caractéristiques même du moi. Le temps n’est pas extérieur au moi il en est une partie intégrante.

Le H’atam Sofer ne manque pas de rappeler ce qui anime son moi : le corps et l’âme. Développe ton moi sans en oublier aucun ingrédient. Ceci implique qu’il faille encore savoir ce qu’est le moi. De toute évidence, note-t-il, le corps ne peut constituer à lui seul le moi dans toute son entité. Ne laisse pas le

corps occupé toute la place du moi. Le corps est là mais il n’est pas seul. Il est une partie non négligeable du moi mais il ne forme pas tout le moi.

Pour le Maguen Avot cette michna resitue le moi par rapport à l’autre ! L’homme vie en société et lorsque ceci l’intéresse il utilise la société pour défendre ses intérêts. Il prend l’autre pour prétexter ses erreurs. Dans ses mots il écrit ainsi : lorsque tu fautes ne crois pas que tu seras épargné du jugement et du regard divin sous prétexte que le mérite des uns et des autres te secourra. Chacun est responsable de ses faits. C’est là une analyse pertinente qui invite l’homme à saisir l’individu qu’il représente et sa place parmi les autres. Le moi à la fois détaché et intégré à la société. L’homme parmi les humains. Qui suis-je parmi tous ceux qui m’entourent ?! Est-ce moi qui doit apporter aux autres, ou est-ce l’autre qui doit m’apporter quelque chose ?! Peut-être et sans doute que les deux versions s’additionnent, néanmoins je ne dois pas me confondre en l’autre et je ne dois pas étouffer l’autre...

Le moi est l’aventure de l’être...

La Yéchiva souhaite un grand  
Mazal Tov à  
Monsieur et Madame  
Jérôme Abecassis à l'occasion  
de la naissance de leur fils  
**Jonas**

La Yéchiva souhaite un grand  
Mazal Tov à  
Monsieur et Madame  
Ludovick Zenouda à l'occasion  
de la Bat Mitsva de leurs filles  
**Sarah et Myriam**

La Yéchiva souhaite un grand  
Mazal Tov à  
Rav Aryé et Madame Elfassi  
à l'occasion de la Bar Mitsva  
de leur fils  
**MenaheM Mendel Shimon**

**Dimanche 25 mai 2014 à 19h30**  
**au C.E.J. 31 avenue henri barbusse**  
**Conférence de Rav Ilan Draï sur le thème :**  
**La Shoa**

La Yéchiva souhaite un grand Mazal Tov aux  
familles Rav Yoel Bénisty et Charles Aflalo  
à l'occasion du mariage de  
**Avraham et Sarah**

## **Loto et Vol**

***Tiré de Alénoù Léchabéah' Bamidbar page 642 d'après Rav Ytsh'ak Zilberstein***

Reouven a volé de Chimon un ticket de loto, voilà que Réouven perd ensuite le ticket mais au final il s'avère que c'était le ticket gagnant ; Réouven doit-il être remboursé à Chimon ?

La Halah'a nous dit – Choulh'an Arouh' H''M 354-3 et Smâ : le voleur doit rembourser l'objet selon la valeur de l'objet au moment où celui-ci a été volé. C'est-à-dire que si au moment du vol l'objet valait dix euros par exemple et qu'au moment où il vient le rembourser il vaut quinze euros, le voleur devra rembourser dix euros (ceci est dit lorsque l'objet volé n'est plus présent chez le voleur).

Même si le Talmud nous enseigne au traité Pésah'im 29B et Rachi que celui qui vole du h'amets pendant Pesah' il doit rembourser toute la valeur du h'amets, bien qu'au moment du vol le h'amets étant interdit à la consommation et est donc sans valeur, dans notre cas on aurait pu supposer qu'il doive rembourser tout gain obtenu ; le Ktsot Hah'ochen (304-1) explique que le h'amets n'a pas de valeur pendant Pesah' mais retrouvera sa valeur après Pesah', ce qui n'est pas le cas chez nous puisque rien n'indique au moment du vol que ce ticket volé serait le gagnant.

Cependant si selon la loi stricte le voleur ne doit rembourser uniquement le prix du ticket volé et non son gain il y a lieu de s'interroger si pour s'acquitter devant D'IEU "diné chamayim" il conviendrait de payer le gain ?

Notre question est basée sur les propos du H'avot Yaïr (61) qui écrit : le principe de "goral" a souvent été utilisé dans la Tora, par exemple pour partager Erets Israël. Ou encore à propos de Yona et Haman. Le tirage au sort a donc une part divine dans son effet. Chacun peut donc prétexter que par son mazal ou sa prière D'IEU l'aurait conduit à la réussite via le tirage au sort.

Ce faisant dans notre cas puisqu'au final le ticket a été perdu on peut prétendre que la providence ne voulait pas qu'il gagne et que même si le voleur ne lui avait rien volé peut-être qu'il n'aurait rien gagné !, et donc il ne lui a rien fait perdre !

**LEKHA DODI DEDIE A LA MEMOIRE DE MONSIEUR SAADANI GIAMI ZIH'RONO LIVRAH'A**